

Protection Juridique

Partenariat UNPPD / MATMUT Protection Juridique

ADHESION 2012

En rejoignant l'UNPPD, bénéficiez de la protection juridique incluse dans votre adhésion 2012.

Celle-ci comprend :

- ▶ Le recouvrement de créances
- ▶ La défense pénale professionnelle
- ▶ Le droit immobilier

Vous pouvez également étendre votre protection en souscrivant à l'un des 2 modules optionnels (voir bulletin joint)



Recouvrement de créances

- ▶ Pour les créances certaines, liquides et exigibles
- ▶ Détenues à l'égard d'un tiers en rémunération de vos prestations
- ▶ D'un montant unitaire en principal supérieur à 600 € Hors Taxes

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à contacter le service Adhésion de l'UNPPD :
Mme Dorothée SMOCZYK
01 49 29 46 21
dsmoczyk@unppd.org



Défense pénale professionnelle

Cette garantie intervient lorsque vous ou vos salariés faites l'objet :

- ▶ d'une garde à vue
- ▶ d'une convocation devant le juge d'instruction en qualité de témoin assisté
- ▶ d'une instruction pénale ouverte à leur rencontre
- ▶ d'une mise en examen ou de poursuites devant les juridictions répressives en tant qu'auteur, co-auteur ou complice d'une infraction pénale



Droit Immobilier

Sont garantis les litiges ou différends :

- ▶ survenant lors de l'achat, la vente, la location ou le prêt de vos immeubles
- ▶ vous opposant aux propriétaires de vos locaux, à vos voisins ou aux représentants de votre copropriété.

Grâce à notre partenariat, vous bénéficiez :

- ▶ D'une assistance juridique par téléphone personnalisée avec un numéro dédié
- ▶ D'une assistance juridique de proximité (120 sites de réception sur toute la France) qui vous permet de rencontrer un de nos assistants juridiques sur RDV.
- ▶ D'un service de Protection Juridique qui prend les mesures utiles afin d'assurer la défense de vos intérêts et de faire valoir vos droits à l'amiable et si besoin, en justice

Protection Juridique

Vous pouvez également étendre votre protection en souscrivant à l'un des 2 modules optionnels décrits ci-dessous



Bulletin de souscription des modules 1 ou 2

Laboratoire :

Madame

Mademoiselle

Monsieur

Nom : Prénom :

Adresse :

CP : Ville :

Téléphone : Fax :

Email :

Déclare opter pour le :

Module 1

Permettant de bénéficier, en plus des garanties obligatoires (recouvrement de créances, défense pénale professionnelle et droit immobilier), des garanties suivantes :

- ▶ Droit du travail
- ▶ Droit administratif

Moyennant le versement
d'une somme complémentaire de :

15 € TTC / an

La souscription de l'un des modules prend effet immédiatement à compter de la signature du présent bulletin de souscription, pour une durée d'un an renouvelable en même temps que l'adhésion à l'UNPPD.

Bulletin de souscription à retourner avec le chèque du module optionnel souhaité à :

UNPPD - 80/82, rue de la Roquette - 75011 PARIS

Tél. : 01 49 29 46 21 - Fax : 01 49 29 46 26

dsmoczyk@unppd.org

Module 2

Permettant de bénéficier, en plus des garanties obligatoires et des garanties du module 1, des garanties suivantes :

- ▶ Droit fiscal
- ▶ Protection sociale
- ▶ Droit de la consommation

Moyennant le versement
d'une somme complémentaire de :

30 € TTC / an

Le signataire du présent bulletin reconnaît expressément avoir pris connaissance et avoir reçu la notice d'information relative à la garantie Protection Juridique.

Fait àle
Signature